

RCS : THONON LES BAINS

Code greffe : 7402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de THONON LES BAINS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00516

Numéro SIREN : 505 174 755

Nom ou dénomination : 4G

Ce dépôt a été enregistré le 09/07/2018 sous le numéro de dépôt 5528

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE THONON-LES-BAINS

10, Rue de l'Hôtel-Dieu - BP 60521
74203 THONON LES BAINS CEDEX
Tel : 04.50.72.13.20

RECEPISSE DE DEPOT

SELARL IXA
37 rue Cassiopée
Parc Altaïs
74650 CHAVANOD

V/REF :

N/REF : 2008 B 516 / 2018-A-5528

Le greffier du tribunal de commerce de Thonon-les-Bains certifie qu'il a reçu le 09/07/2018, les actes suivants :

Procès-verbal d'assemblée générale mixte en date du 11/06/2018
- Modification(s) relative(s) au(x) commissaire(s) aux comptes

Concernant la société

4G
Société par actions simplifiée
1783 route de l'arny
74350 Allonzier-la-Caille

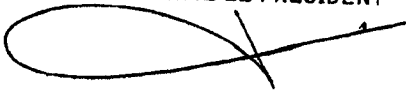
Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-A-5528 le 09/07/2018

R.C.S. THONON 505 174 755 (2008 B 516)

Fait à THONON-LES-BAINS le 09/07/2018,
L'un des Greffiers Associés



CERTIFIE CONFORME LE PRESIDENT



4G
Société par Actions Simplifiée au capital de 66.670 Euros
1783, route de l'Army 74350 ALLONZIER LA CAILLE

505 174 755 RCS THONON LES BAINS

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE ANNUELLE
DU 11 JUIN 2018

-EXTRAIT-

L'an deux mille dix-huit,
Le onze juin,
A 10 heures,

[...]

ORDRE DU JOUR

Relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle

- [...]
- *Prise d'acte de la fin du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant ;*

Relevant de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire

- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

[...]

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant de Madame Catherine MARTIN arrive à terme à l'issue de la présente Assemblée, et connaissance prise des dispositions du nouvel article L. 823-1 du Code de commerce, modifié par la Loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, décide de ne pas le renouveler.

[...]

RESOLUTION RELEVANT DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est

* * *

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, loopy oval shape followed by a short horizontal line.

Pour CM DEVELOPPEMENT
M. Fabrice MORETTI